

Certificat de constance des performances



0099/CPR/A33/0709

En conformité avec le Règlement sur les produits de construction (UE) 305/2011 du Parlement européen et du Conseil, du 9 Mars 2011, l'organisme notifié AENOR (n 0099) a émis ce certificat au nom de la société

SOTACIB

adresse	IMMEUBLE ALYSSA, RUE DE LAC TANGANICA-LES BERGES DU LAC 1053 TUNIS (Túnez)
Produit de construction	Ciment
Norme harmonisée	EN 197-1:2011
Ciment	CEM I 52,5 N
Établissement de fabrication	FERIANA 1200 KASSERINE (Túnez)
Système de certification	Ce certificat atteste qu'ont été appliquées toutes les dispositions relevant du système 1+ concernant l'évaluation et la vérification des performances et sa constance décrites dans l'annexe ZA de la norme harmonisée mentionnée ci-dessus et que le produit remplit les exigences énoncées ci-dessus.

Ce certificat a été délivré pour la première fois dans la date d'émission indiquée ci-dessus et restera en vigueur jusqu'à sa date d'expiration, à condition que les méthodes d'essai et exigences de contrôle de la production en usine inclus dans la norme harmonisée utilisée pour évaluer la performance des caractéristiques déclarées, ne changent pas, et le produit et les conditions de fabrication dans l'usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Date de première émission	2009-10-23
Date de dernière émission	2016-10-23
Date d'expiration	2017-10-23


AENOR Asociación Española de Normalización y Certificación
Avelino BRITO
Directeur Général d'AENOR